



## HOMMAGE DES FORESTIERS TROPICAUX À ANDRÉ AUBRÉVILLE

Depuis le 17 août 1982, André AUBRÉVILLE repose dans le petit cimetière de Frouard, rendu pour toujours à sa terre lorraine. Inspecteur Général des Eaux et Forêts de la France d'Outre-Mer, Professeur Titulaire au Muséum National d'Histoire Naturelle, Membre de l'Institut, sa disparition laisse un vide difficilement appréciable. Ses pairs sauront dire ce qu'il a apporté dans le domaine scientifique, mais les Forestiers Tropicaux ont à cœur de porter témoignage de ce qu'il leur a légué tant sur le plan administratif et technique que sur celui de la connaissance générale du milieu forestier tropical.

Bien que rêvant très jeune des Colonies et fort épris de la forêt lorraine, rien ne pouvait laisser prévoir pourtant que ce jeune Polytechnicien qui voulait être ingénieur, finirait un jour comme Professeur titulaire de la chaire de Phanérogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle puis Membre de l'Institut au titre de ses extraordinaires connaissances dans le domaine de la végétation forestière tropicale — Ce cheminement de carrière remarquable, il le doit peut-être aux « arabesques de la Providence » mais surtout à l'éclectisme extraordinaire de son esprit qui lui permit de s'adapter avec une facilité tout à fait déconcertante aux situations nouvelles que lui imposaient les circonstances : formé évidemment aux sciences mathématiques, il s'oriente sans difficultés vers les sciences naturelles et l'écologie professées à Nancy, puis sentant l'obligation de partir aux Colonies avec un bagage botanique solide, il s'initie passionnément aux secrets de la botanique systématique au Muséum avant de rejoindre la Côte-d'Ivoire, son premier poste en Afrique. Dès son arrivée il est confronté aux problèmes de connaissance de la forêt auxquels il s'est préparé de son mieux, mais surtout à la mise en ordre de l'exploitation souvent anarchique de la forêt tant par les Coupeurs européens que par les Africains, alors que le Service des Eaux et Forêts de Côte-d'Ivoire n'existe finalement que... dans les textes. En équipe avec son camarade et Chef de service MARTINEAU prématurément mort à la tâche, ils improvisent puis conçoivent textes réglementaires et structures alors que leur expérience administrative est nulle et surtout ils réussissent à créer un Service forestier ivoirien doté de moyens suffisants pour faire appliquer progressivement la réglementation et s'imposer auprès de l'Administration. Parallèlement A. AUBRÉVILLE, fort de ses connaissances de botanique toutes fraîches mais livresques, s'attaque à l'identification des espèces forestières dans le sillage d'A. CHEVALIER dont il ne pouvait malheureusement pas interpréter les documents ; et c'est ainsi que pendant 10 ans, de 1925 à 1935, il a su dans le cadre de ses tournées d'Inspecteur des Eaux et Forêts accumuler avec une constance remarquable des centaines d'échantillons d'herbiers d'arbres de forêt dense qu'il dessinait lui-même sur le vif puis envoyait au Muséum à Paris où les Professeurs LECOMTE et PELLEGRIN se chargeaient de la détermination. Il put ainsi très rapidement établir des listes d'espèces identifiées avec sûreté ainsi que les dénominations vernaculaires correspondantes, premier travail d'un intérêt prati-

que considérable. Et c'est alors qu'en 1936, après un séjour d'un an au Muséum il put publier la « Flore forestière de la Côte-d'Ivoire », ouvrage décrivant 600 espèces en s'appuyant sur des dessins très complets tous réalisés par l'Auteur, ouvrage d'une formulation nouvelle très pratique pour tous les gens de terrain et qui fait encore autorité dans tous les Pays de forêt dense d'Afrique de l'Ouest. Telle fut sa première et puissante contribution à la connaissance de la forêt dense africaine et surtout la naissance chez A. AUBREVILLE d'une passion, la Botanique forestière. Mais son esprit curieux et pratique ne pouvait se contenter de décrire la forêt dense : il fut immédiatement hanté par sa destruction, dès cette époque très rapide pour qui savait observer, donc par l'obligation impérieuse de la régénérer. Et c'est un domaine totalement nouveau auquel il s'attaque avec enthousiasme, — d'abord avec son camarade MARTINEAU —, puis seul : celui de la sylviculture en forêt dense tropicale ; et il devint Chercheur, réfléchissant, imaginant, concevant, exécutant et observant : méthode des layons, méthode taungya succédant à la méthode sous le couvert (MARTINEAU) jetèrent les premières bases sérieuses de la sylviculture tropicale alors qu'on ignorait encore tout du tempérament des espèces qui allait précisément ressortir de tous ces essais. Quelques décennies plus tard, lui-même et ses successeurs purent en tirer les leçons. Sa renommée grandissant, il fut appelé à accomplir des missions à l'extérieur : au Nigeria et au Cameroun en 1935, puis en 1936 au Niger et au Nigeria dans le cadre d'une mission franco-anglaise sur le dessèchement de l'Afrique Occidentale. Il fut également appelé par le Gouverneur Général, à partir de 1935, à parcourir le Dahomey et le Togo mais aussi tous les Territoires de savane de l'A.O.F. : Sénégal, Guinée, Soudan (Mali), Niger pour des raisons administratives ; mais ce fut l'occasion pour A. AUBREVILLE d'observer aussi le milieu, ces savanes qu'il avait à peine eu le temps de connaître en Côte-d'Ivoire : désormais rompu à toutes les difficultés de la botanique forestière, il recueillait jour après jour des centaines d'échantillons et notait ses observations qui allaient lui servir de base pour l'élaboration de la Flore forestière des savanes à laquelle il songeait déjà ; ces tournées, au niveau de l'A.O.F., allaient lui permettre de plus, d'avoir dès cette époque une première vision globale de ce milieu des zones sèches encore si mal connu et des problèmes de base qu'il posait.

Cette connaissance des problèmes au niveau de la Fédération allait susciter sa nomination en 1938 à Dakar comme Conseiller Technique, puis Inspecteur Général des Forêts de l'A.O.F.

Après avoir organisé le Service des Eaux et Forêts de Côte-d'Ivoire, il se trouvait maintenant chargé de participer à la création de tous les Services Forestiers locaux de l'A.O.F. On avait, en effet, pris conscience en haut lieu de l'importance générale des problèmes forestiers, même en zone sèche, et de la nécessité de doter les Territoires concernés de Services Forestiers suffisamment organisés — Dès cette époque, à la suite de ses tournées récentes, grâce à ses dons extraordinaires d'observation et à la rigueur de son jugement, il allait jeter les bases d'une Politique forestière en savane qui n'a toujours pas vieilli et qui est basée sur le concept du rôle essentiel de l'intervention humaine sur l'évolution — hélas régressive —, du milieu : il y a cinquante ans il prônait déjà la protection contre les feux et le bétail, l'utilisation maximum des savanes boisées après les avoir aménagées en taillis et protégées, dans le cadre d'un Domaine forestier réservé, aménagé et protégé : les solutions actuellement proposées pour lutter contre la « désertification » pourraient être par exemple décalquées point par point des recommandations qu'il rédigea à la suite de sa mission dans la Boucle du Niger cinquante ans plus tôt.

C'est cette action aux larges vues, conduite avec une grande rigueur et un remarquable esprit d'organisation qui valut sans doute à A. AUBREVILLE sa désignation en 1939 comme Conseiller technique à Paris par le Ministre G. MANDEL, ce qui le plaçait à la tête du nouveau Corps des Eaux et Forêts d'Outre-Mer. La création de ce service central au Ministère des Colonies fut en soi un événement, marque de prestige et confirmation de la place désormais accordée à la cause forestière outre-mer.

Elle permit à son nouveau responsable d'envisager de jeter les bases d'une Politique forestière globale, applicable avec toutes les nuances indispensables à l'ensemble des Colonies. Mais la deuxième guerre mondiale ne permit de ne la développer qu'en A.O.F. où, en 1955, on pouvait chiffrer à 12.700.000 ha la superficie du domaine forestier classé, c'est-à-dire soustrait aux empiétements de l'agriculture et de l'exploitation. Cette démarche qui avait exigé souvent, énormément de

persuasion et de courage politique fut largement critiquée plus tard par les Assemblées des nouveaux Etats africains qui n'y voyaient qu'un accaparement des terres traditionnelles au profit de l'Etat ou plutôt du Gouvernement ; mais on assiste actuellement à un certain renversement de tendances à partir de perspectives d'affectation de ces Forêts classées aux villages et collectivités locales, ce qui supprime toute objection foncière. Et il y a tout lieu de croire que cette base essentielle de la Politique forestière n'aura pas été conçue en vain et reprendra un jour toute sa valeur : on ne gère pas des forêts sans domaine constitué.

Sur un autre plan, A. AUBREVILLE eut alors le mérite de développer considérablement le Corps des Forestiers d'Outre-mer grâce à sa persuasion et à son autorité : en 1955, il comptait près de 200 Ingénieurs formés dans le même moule, en général extrêmement motivés, et dotés d'un véritable esprit de corps.

Mais à partir de 1941 les difficultés de communication avec l'Outre-Mer se faisant de plus en plus grandes et les moyens de plus en plus faibles, A. AUBREVILLE s'intéressa spécialement à l'enseignement et à la recherche technologique à partir des possibilités quasi dérisoires offertes par le Service des Bois Coloniaux installé dans des baraques en bois au Jardin Colonial de Vincennes. Il y fut certainement frappé par l'indigence de nos connaissances dans ce domaine et eut le loisir d'y réfléchir : aussi quand fut promulguée la loi-cadre du 30 avril 1946, fut-il un des artisans convaincus et efficaces de la création du Centre Technique Forestier Tropical en lieu et place du Service des Bois Tropicaux, organisme de recherche et d'étude sur les bois puis sur les forêts tropicales qui dotait la France de l'instrument technique qui lui manquait pour aider au développement forestier des Pays d'Outre-Mer. Et c'est précisément pour faire le bilan de nos connaissances techniques en la matière que les nouveaux responsables du Ministère de la France d'Outre-Mer lui permirent, dès 1946, de repartir à travers le monde tropical, en Afrique, à Madagascar, au Brésil. Ce qu'il en rapporta et publia jusqu'en 1955, date de sa retraite administrative, constitua bien la mise au point technico-économique recherchée mais elle raviva chez lui le goût des grandes synthèses qui par le biais de nouvelles études phytogéographiques, bioclimatologiques et écologiques dota la Foresterie tropicale française de documents de connaissances et de travail inappréciables.

En effet, ses deux publications « Les bois, richesse permanente de la Côte-d'Ivoire et du Cameroun » et « Richesses et Misères des forêts de l'Afrique Noire française », tout en faisant le point des travaux et résultats sylvicoles acquis, présentaient les perspectives infiniment séduisantes des potentialités forestières des Pays de forêt dense. Plus d'un jeune Forestier en rêva en réalisant ce qu'il pourrait faire dans un tel milieu si on lui en donnait les moyens. Et nul, depuis lors, n'est venu contester ses vues de l'époque !

Avec « Climats, Forêts et Désertification de l'Afrique Tropicale », « Les régions à longue saison sèche du Cameroun et de l'Oubangui-chari » etc... A. AUBREVILLE aborde le problème de la description des forêts tropicales, de leur évolution sous l'action de l'homme, de leur répartition, des explications de leur présence ou de leur absence ; il a porté à ce titre des clartés considérables sur la dégradation des forêts denses en « forêts secondaires », des forêts sèches climax en savanes qui, en dehors de leur intérêt scientifique débouchent sur des conséquences pratiques incontestables pour qui veut régénérer ces forêts (milieu à reconstituer, gradation progressive dans le choix des espèces, etc...) ; Certains de ses clichés ne sont pas prêts de disparaître : les savanes ne constituent pas des formations naturelles en équilibre mais sont la forme de dégradation des forêts sèches, l'Okoumé est souvent le fils du manioc, etc... qui ont définitivement marqué la plupart des Forestiers qui ont lu ces explications, car certains les avaient déjà pressenties sinon conçues, alors que d'autres les découvraient ainsi sans effort dès leur arrivée en Afrique.

Tout ceci n'était encore que puissantes synthèses et intuition divinatrice qui s'épanouissaient au fil de ses pérégrinations, mais très rapidement A. AUBREVILLE fit œuvre de « Chercheur fondamental » dès qu'il s'aperçut que voulant comprendre et expliquer le « pourquoi » des choses il se trouvait devant un vide quasi-total de certaines connaissances de base nécessaires, d'autant plus motivé qu'il n'avait jusqu'alors jamais vraiment pu donner libre cours à sa passion pour l'Ecologie : or, comment expliquer sinon par elle, le mystère apparent des localisations complexes d'espèces et de formations décrites par la Phytogéographie ? Et il sentit très vite que la Bioclimatologie était susceptible de lui fournir l'essentiel des explications, surtout

à travers la répartition de la pluviométrie (et non de la température comme en Europe), et plus spécialement de la durée de la saison sèche et de son intensité (aridité) qui est parfaitement quantifiée par le déficit de saturation qui finalement mesure l'appel à l'évaporation et à la transpiration des végétaux : à travers ce facteur physique du déficit de saturation on rejoint de plain-pied le facteur biologique de l'évapotranspiration qui s'est révélé tellement fécond pour les biologistes praticiens que sont les Forestiers — Et toutes les recherches fondamentales qu'il conduisit dans ce domaine lui permirent de définir sur ces bases les bioclimats de toute l'Afrique Tropicale (53) et du Brésil (26) et de montrer leur concordance avec les formations végétales *climax*. Car si ses déplacements en Afrique lui permirent de rédiger à ce titre « Climats, forêts, désertification de l'Afrique Tropicale » où dès 1949 il annonçait ce que d'autres ont appelé des « phénomènes de désertification au sahel », quelques mois seulement de séjour au Brésil lui permirent de publier « Les Forêts du Brésil » et surtout « Etude écologique des principales formations végétales du Brésil » qui, nous nous en portons garant, constitue encore l'étude d'écologie forestière la plus connue au Brésil.

Pendant toute cette période, il publia bien d'autres documents : sa « Flore forestière soudano-guinéenne » donnant aux hommes de terrain et aux chercheurs un traité remarquable sur les savanes et la répartition des espèces, des recherches sur la photologie forestière, etc... dotant ainsi ses camarades forestiers tropicaux d'une gerbe de connaissances nouvelles du plus grand intérêt et de niveau international.

Et l'âge de la retraite administrative qui sonna en 1955 n'empêcha nullement A. AUBREVILLE de poursuivre son œuvre scientifique et technique et de publier (« Prospections en chambre » dans Bois et Forêts des Tropiques, etc...).

Aussi sa notoriété internationale et l'ampleur de ses connaissances lui valurent-elles d'être choisi en 1958 comme Professeur titulaire de la chaire de Phanérogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle et d'être élu en 1969 Membre de l'Institut. A partir de 1958, il put étendre au monde entier ses travaux de systématicien et d'écologiste en dirigeant la publication de plusieurs flores générales (Flore du Gabon, Flore du Cameroun) ou reprenant des flores anciennes (Flore de Madagascar et des Comores, du Cambodge). Dans la revue *Adansonia* qu'il créa, il publia de nombreuses études — L'âge avançant il se sentit de plus en plus attiré par des synthèses générales dans le temps et dans l'espace : histoire des flores et de la végétation tropicale, paléobotanique devinrent ses sujets favoris ; lui qui passa sa vie à tenter d'expliquer le « comment et le pourquoi des choses » pouvait, avec toute sa notoriété, tenter des explications à travers les siècles et à travers le monde.

Ce sont ses camarades des Corps forestiers d'Outre-Mer qui ont tenu à lui offrir son épée d'Académicien remise en leur nom par Y. MARCON. Ils voulaient lui marquer ainsi l'extraordinaire admiration qu'ils avaient pour lui.

Au moment où il vient de les quitter, ils tenaient avec la plus grande émotion à lui adresser ce témoignage de reconnaissance pour tout ce qu'il leur a apporté en connaissances et en prestige.

R. CATINOT  
Ancien Directeur Général  
du Centre Technique Forestier Tropical